

« 1.2.3 GOBELINS »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 8.000 €

Siège social : 57-59, rue de Lyon – 75012 PARIS

351 537 451 R.C.S. PARIS

**PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A
L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 JUIN 2025**

COMPTES DE L’EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Origine :

- résultat bénéficiaire de l’exercice.....131.877,25 €

Affectation proposée :

- poste « autres réserves » la somme de.....1.877,25 €

- distribution aux associés d’un dividende de
260,00 € par part sociale, soit la somme de130.000,00 €

Total égal au bénéfice de l’exercice : 131.877,25 €

Certifiée conforme



« Certifiée conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

« 1.2.3 GOBELINS »

Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 8.000 €
Siège social : 57-59, rue de Lyon – 75012 PARIS
351 537 451 R.C.S. PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice net comptable de 131.877,25 euros qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit, étant précisé que la réserve légale est dotée à son maximum statutaire et légal :

- poste « autres réserves » la somme de.....	1.877,25 €
- distribution aux associés d'un dividende de 260,00 € par part sociale, soit la somme de	<u>130.000,00 €</u>
Total égal au bénéfice de l'exercice : 131.877,25 €	

Après affectation, le compte « autres réserves » s'élèvera à la somme de +1.877,25 €.

La mise en paiement des dividendes aura lieu au siège social à compter de ce jour dans le délai légal.

L'Assemblée Générale prend acte que sur ce dividende, il sera retenu par la Société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % pour les associés concernés.

L'Assemblée Générale prend également acte que les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. L'Assemblée précise que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour satisfaire aux dispositions légales, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices :

Exercice clos le : Distribution globale :

31/12/2021 :	100.000,00 €
31/12/2022 :	140.000,00 €
21/12/2023 :	70.000,00 €

certifié conforme



« Certifiée conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL 123 GOBELINS

57 59 rue DE LYON
75012 PARIS

APE : 4332A
Siret : 35153745100020

certifié conforme


Désignation de l'entreprise SARL 123 GOBELINS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 57 59 rue DE LYON 75012 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 1 5 3 7 4 5 1 0 0 0 2 0

Néant *

Exercice N clos le,
31/12/2024

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 680	AG	24 680		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	30 369	AU	29 044	1 325	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	65 250	CV		65 250	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	13 940	BI		13 940		
TOTAL (II)		BJ	134 240	BK	53 724	80 515		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	13 996	BU	4 627	9 369	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	70 995	BY		70 995	
		Autres créances (3)	BZ	9 589	CA		9 589	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
Comptes de régularisation.	Disponibilités	CF	420 465	CG		420 465		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 981	CI		21 981		
	TOTAL (III)	CJ	537 028	CK	4 627	532 401		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	671 269	1A	58 352	612 917		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL 123 GOBELINS Néant *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	105 866
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	131 877
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	246 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	106 898
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 397
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	122 077
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	366 373	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	612 917	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	366 373	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 123 GOBELINS

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	986 134	FB		FC	986 134	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	78 834	FH		FI	78 834	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 064 969	FK		FL	1 064 969	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 064 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	283 839	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(8 305)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	336 072	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 705	
	Salaires et traitements*					FY	337 560	
	Charges sociales (10)					FZ	134 756	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	570
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	900		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 094 098	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(29 129)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	150 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 485	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	163 485	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	163 485	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 356	

Désignation de l'entreprise SARL 123 GOBELINS

Néant *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 479
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 479
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 479)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 228 455
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 096 577
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	131 877
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	900
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 479	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 123 GOBELINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 612 917 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 131 877 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, n°2018-02 du 6 juillet 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	24 583,00
Primes de Bilan à Payer	42 200,00
Ch Sociales s/congés à payer	10 150,00
Ch Sociales s/Primes de Bilan	16 880,00
Taxe sur Ameublement CAP	290,00
Charges à payer Prestat Administrat	3 130,00
Charges à payer Honoraires	2 700,00
Total	99 933,00

Détail des charges constatées d'avances

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Locations	14 871,43		
Cca Assurances	7 110,23		
Total	21 981,66		